



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112301

VALABLE JUSQU'AU 03/05/2027

ÉDITÉ LE

11/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARLEVILLE-MEZIERES

Siret : 453 135 832 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4026412

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AN 856 044

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AN 856 044

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : EYRARD

2 CHEMIN DU VIVIER GUYON
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 56 40 40

Portable : 06 81 16 93 00

Fax :

Site Internet : <http://www.eyrard.fr>

E-mail : jd.eyrard@eyrard.fr

Responsabilité légale :

EYRARD JOHANN CO-GÉRANT / EYRARD DOROTHEE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	29/04/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/04/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/05/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	02/05/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	16/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/11/2023
o Isolation des combles perdus	11/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.